

LACHE AGRESSION !!

Le 16 septembre 2021, devant la cour d'assises d'Évreux notre collègue a subi une lâche agression de la part du détenu qui y comparaisait.

En effet pendant le témoignage d'un témoin côté parties civiles, ce détenu a commencé à l'invectiver. La présidente de la cour d'assises lui a demandé de se calmer mais il s'est à nouveau énervé puis a voulu quitter le box sans l'accord de la présidente, les collègues lui ont demandé d'y rester.

Le détenu s'est alors retourné et a asséné un coup de poing en plein visage de notre collègue.

Avec professionnalisme les collègues ont maîtrisé le détenu et sont descendus dans la geôle.

Avec cet incident la CGT Pénitentiaire constate que la salle provisoire de la cour d'assises d'Évreux n'est pas adaptée lors d'une intervention.

En effet à la sortie du box on se retrouve dans la salle d'audience puis il faut emprunter un escalier en colimaçon afin de se rendre dans la geôle. Celle-ci étant inadéquate pendant l'attente d'une décision de la part de la juridiction pour la conduite à tenir.

La CGT pénitentiaire du PREJ de Val-de-Reuil apporte tout ton soutien au collègue lâchement agressé.

La CGT pénitentiaire du PREJ de Val-de-Reuil félicite l'ensemble des agents pour leur professionnalisme lors de cette intervention.

La CGT pénitentiaire du PREJ de Val-de-Reuil demande une nouvelle réflexion quant à la sécurisation de la geôle d'attente.

La CGT pénitentiaire du PREJ de Val-de-Reuil se tiendra au côté de notre collègue pour toutes les démarches à venir.

A Val-de-Reuil, le 16 septembre 2021

Le Bureau local CGT Pénitentiaire